

Concours pour le recrutement de 19 000 enseignants

Page 2

300 gardes communaux empêchés de solliciter leurs droits

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3544 - Mardi 21 avril 2015 - Prix : 10 DA

Affaire de l'ex-P-DG de Sonatrach

Le verdict connu demain

Page 4



Abdelmalek Boudiaf à partir de Annaba

"Le dossier du cancer conclu d'ici la fin de l'année"

Page 3

Procès de rupture

Par Mohamed Habili

Ae considérer que la façon dont il a repris, avant-hier (si l'on peut dire, étant donné qu'il n'a repris que pour être aussitôt reporté, encore que cette fois-ci ce ne soit que d'une semaine), on peut être sûr que le procès de l'autoroute Est-Ouest fera date dans les annales judiciaires du pays. Il y a un mois, on s'en souvient, c'est l'absence des avocats de Medjdoub Chani, le principal accusé dans cette affaire, mais aussi le refus de ce dernier de se faire assister d'un avocat commis d'office, qui avait motivé l'ajournement. Cette fois-ci, en revanche, le collectif de défense était au grand complet, mais du fait d'un différend avec le tribunal sur la présence de témoins exigée par lui et qui étaient absents, il a préféré se déconstituer séance tenante, ne laissant d'autre choix au président du tribunal que l'ajournement, l'accusé n'entendant pas confier sa défense à d'autres qu'aux avocats choisis par lui. Les témoins objet de la discorde sont les agents du DRS ayant procédé à l'enquête préliminaire, le procureur et le premier juge ayant été en charge de ce dossier. Le système de défense de Medjdoub Chani est désormais clair : il s'agit pour lui et ses avocats de transformer son procès en celui des agents judiciaires qui les premiers l'ont arrêté, à sa descente d'avion à l'aéroport d'Alger en 2009, du juge auquel il a été présenté après une vingtaine de jours d'arrêt au secret, et du procureur qui à l'époque avait ordonné les poursuites.

Suite en page 3

Le 35^e anniversaire du Printemps berbère célébré à Tizi Ouzou

Marche grandiose pour l'officialisation de tamazight



Les trois marches initiées par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), de l'Initiative citoyenne (Aarchs) et du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) ont drainé une grande foule pour marquer l'événement si important dans le combat identitaire et crier à l'urgence d'officialiser tamazight après sa constitutionnalisation comme langue nationale.

Lire page 3

Djazagro 2015 du 20 au 23 avril

Un événement professionnel incontournable

Page 4

Incarnation de la génération des années 1960

Décès du chanteur français Richard Anthony

Page 3

Ministère de l'Education nationale

Concours pour le recrutement de 19 000 enseignants

■ La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé lundi l'ouverture de plus de 19 000 nouveaux postes pour le recrutement d'enseignants, tous paliers confondus, avec élargissement à 18 de la liste des spécialités.

Par Hani F.

« Pour la première fois dans l'histoire du secteur de l'Education nationale, un concours de recrutement de 19 262 enseignants dans les différentes spécialités pour les trois paliers sera organisé », a indiqué M^{me} Benghebrit qui était l'invitée du Forum de la Radio algérienne avant de souligner que l'annonce sur le déroulement du concours « est prévue pour mercredi ».

Il s'agit de 9 012 emplois pour l'enseignement primaire, 6 850 pour le moyen et enfin 3 400 pour le secondaire.

Le recrutement se fera après « examen des dossiers » puis classification des dossiers des candidats pour procéder enfin aux entretiens le 27 mai prochain, selon la ministre de l'Education nationale.

Le concours de recrutement prévu initialement en mars dernier a été retardé pour des raisons « administratives » et la liste sera étendue pour englober 18 nouvelles spécialités par rapport au concours organisé en août 2014.

A cette occasion, elle a affirmé que ce concours était « ouvert aux diplômés des universités qui répondent aux conditions, aux contractuels et aux vacataires du secteur de l'Education », appelant les demandeurs d'emplois à déposer leurs dossiers au niveau des 50 directions de l'éducation des wilayas du pays.

D'autre part, M^{me} Benghebrit a annoncé que les concours de

recrutement des administrateurs seront ouverts avant fin décembre prochain outre le concours de recrutement des directeurs d'établissement pour les trois paliers prévu, lui, en septembre 2015.

Concernant les conventions conclues entre le ministère et les syndicats après la grève qu'a connue le secteur, elle a précisé qu'un examen professionnel sera organisé au profit de 45 000 candidats pour bénéficier de promotion aux postes d'enseignant principal et enseignant formateur.

Le ministère de l'Education nationale a offert l'opportunité à tous les diplômés d'études universitaires approfondies pour postuler au concours de superviseurs de l'éducation. Ce poste était précédemment consacré aux diplômés spécialisés dans l'orientation scolaire.

H. F.



Ph/E. Soraya/J. A.

2 % de cas de violence scolaire dans les écoles

L'école se met à l'abri, pas les écoliers

Alors que les sonnettes d'alarme fusent de partout et interpellent le ministère de l'Education à prendre au sérieux le phénomène de la violence scolaire qui prend une ampleur inquiétante, l'école fait son bilan et estime que les cas de violence dans le milieu scolaire ne dépassent pas 2 pour cent des litiges enregistrés.

Les comportements violents « impliquant l'école » demeurent « faibles » et ne dépassent pas « 2 pour cent de l'ensemble des litiges enregistrés dans les établissements scolaires », a indiqué avant-hier à Batna une responsable au ministère de l'Education nationale. Des études menées par le ministère ont mis en évidence le fait que ces conflits ont

« une origine extérieure à l'école », a souligné à l'APS Zoubida Mahi, responsable du bureau de l'orientation scolaire, en marge d'une rencontre régionale sur « la gestion constructive des conflits en milieu scolaire ». Le ministère de l'Education nationale a lancé, en coopération avec le Comité international pour le développement des peuples (CISP), qui opère dans le domaine de la coopération internationale et de la lutte contre l'exclusion sociale, des sessions de formation animées par des experts, autour du règlement des conflits, a souligné la même responsable. M^{me} Mahi a également indiqué que cette rencontre vise à informer les participants sur la gestion des comportements violents, en col-

laboration avec les conseillers de l'orientation, ainsi que sur la prévention des conflits en milieu scolaire. Cette rencontre de quatre jours a été précédée d'un regroupement régional organisé à Mascara, tandis qu'une rencontre nationale est prévue prochainement à Boumerdès. Elle donnera lieu à la mise sur pied d'une commission de formation agréée par le ministère de l'Education nationale et le CISP. Pour sa part, Leila Benaïssa-Sadji, représentante du CISP, a souligné que l'expérience du Comité avec le ministère algérien de l'Education nationale, entamée au lycée Frantz-Fanon de Bab El Oued (Alger), a été « fructueuse ».

Yasmine A.

Le sit-in prévu à Alger annulé

300 gardes communaux empêchés de solliciter leurs droits

Les forces de l'ordre ont empêché, hier, près de 300 gardes communaux issus de différentes wilayas du pays de réclamer leurs droits et de marcher sur Alger.

Avant même que la procession ne s'ébranle, les forces de l'ordre ont bloqué l'autoroute, à la sortie de la ville de Boufarik à 10 km au nord de Blida. Les protestataires ont fini par tenir un rassemblement au lieu-dit Haoouche Gros, à la périphérie de la ville, pour faire part de leurs revendications et décider de la suite à donner à leur mouvement de contestation. Une marche similaire organisée par quelque 500 gardes communaux voulant rallier Alger pour faire entendre des revendications sociales, avait été également stoppée en décembre dernier près de Boufarik par les services de sécurité. Les protestataires réclament notamment la « reconnaissance officielle » du corps des gardes communaux, la création d'un « Haut comité pour les victimes de la décennie noire », la révision des bases de salaires des retraités du corps et, enfin, la réintégration de l'ensemble des éléments radiés du corps de la Garde communale. Le 18 mars



PH/DR

dernier, la commission chargée des dossiers de la pension spécifique d'invalidité des gardes communaux avait tenu une réunion consacrée à l'examen des dossiers relatifs à cette question. Le directeur général des ressources humaines, de la formation et des statuts au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Merabti Abdelhalim, avait assuré, à l'issue

de cette rencontre, qu'il a été répondu « pratiquement » à toutes les revendications des gardes communaux à l'exception de certaines qui sont en cours d'examen dont celle liée aux agents radiés pour des raisons non élucidées. L'objectif à travers cette action musclée, était de rappeler au bon souvenir des responsables leur plate-forme de pas moins de 21 revendications, dont notam-

ment celle relative au bénéfice de la retraite proportionnelle. Une doléance qu'une commission mixte (ministères de l'Intérieur, des Finances et du Travail) a, certes, prise en compte mais de façon à profiter à tout le monde. Car, seuls les Patriotes ayant cumulé sept ans et demi dans la lutte antiterroriste et n'étant pas affiliés à la Caisse de sécurité sociale pourront bénéficier d'une retraite proportionnelle exceptionnelle. Ce qui exclut de facto tous les autres Patriotes, le « gros » des patriotes, estime Lounès Hamoudi, de la commission des Patriotes de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour lui, la Coordination nationale des patriotes veut l'application de l'article 77 du « Journal officiel » n°68 de 2013 qui stipule clairement que « chaque citoyen volontaire ayant participé aux côtés de l'ANP dans la lutte antiterroriste après l'année 1992 a le droit de bénéficier d'une retraite proportionnelle et à l'achat des cotisations de la Caisse de sécurité sociale et de la retraite du Trésor public ». Car pour le reste des revendications, Hamoudi soutient accepter leur étude au cas par cas.

Thinhinene Khouchi

Le 35^e anniversaire du Printemps berbère célébré à Tizi Ouzou

LA QUESTION DU JOUR

Marche grandiose pour l'officialisation de tamazight

■ Les trois marches initiées par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), de l'Initiative citoyenne (Aarchs) et du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) ont drainé une grande foule pour marquer l'événement si important dans le combat identitaire et crier à l'urgence d'officialiser tamazight après sa constitutionnalisation comme langue nationale.

Par HAMID.MESSIR

Il s'étaient des milliers à prendre part hier à la traditionnelle marche du 20 avril à Tizi Ouzou pour célébrer le Printemps berbère et réclamer l'officialisation de la langue tamazight.

En effet, les trois marches initiées par le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), de l'Initiative citoyenne (Aarchs) et du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) ont drainé une grande foule pour marquer l'événement si important dans le combat identitaire et crier à l'urgence d'officialiser le tamazight après sa constitutionnalisation comme langue nationale. La marche des anciens animateurs du mouvement citoyen du Printemps noir ont choisi un autre itinéraire que l'habituel en pareil événement en battant le pavé depuis la place Matoub Lounes (sortie ouest de Tizi Ouzou) jusqu'à la place de l'ancienne mairie (musée). Les manifestants ont à l'occasion brandi des banderoles et scandé des slogans habituels de leur mouvement, notamment l'officialisation de tamazight. Alors que



les partisans du RCD et du MAK ont marché depuis le campus Hasnaoua de l'université Mouloud Mammeri jusqu'à la wilaya pour le premier et l'ancienne mairie pour le second. La revendication des deux manifestations est commune, à savoir la reconnaissance de tamazight comme seconde langue officielle

du pays au côté de l'arabe. Des slogans hostiles au pouvoir ont été scandés et brandi sur les banderoles par les manifestants. Les marches ont été bien encadrées par leurs organisateurs et se sont déroulées dans le calme et l'ambiance conviviale sans le moindre incident sous les regards de quelques policiers

déployés pour la régulation de la circulation automobile, notamment au niveau des carrefours situés sur les itinéraires des manifestations. Dans les carrées de la marche du RCD, il y a eu la présence de son leader, Mohcine Bellabès. Des militants d'autres horizons politiques et neutres, des hommes de culture et des chanteurs ont également pris part à ces marches pour joindre leur voix à celles des autres manifestants afin de revendiquer haut et fort la consécration de tamazight comme langue officielle dans la prochaine Constitution. Les commerces situés sur les itinéraires de ces manifestations ont baissé rideau au moment de leur déroulement. Alors que les écoles et les campus universitaires sont restés fermés hier à l'occasion du Printemps berbère. Ce n'est que vers 14 heures que la ville des Genêts a retrouvé son rythme habituel pour une journée d'un 20 avril au soulagement de toutes et tous après ce rendez-vous commémoratif et de mémoire dans le calme et l'ambiance plutôt de fête que de tension comme fut l'an dernier le même jour. H. M.

Abdelmalek Boudiaf à partir de Annaba

“Le dossier du cancer conclu d'ici la fin de l'année”

De notre envoyée spéciale à Annaba Louiza Ait Ramdane

« Le dossier du cancer sera conclu d'ici la fin de l'année et le problème de la radiothérapie sera une opération banale », a promis hier le ministre de la santé, Abdelmalek Boudiaf, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya de Annaba. Le premier point inspecté par le ministre de la santé lors d'une visite d'une journée dans la wilaya d'Annaba, est le centre anti cancer (CAC). Le centre de Annaba est enfin en service pour soulager les nombreux cancéreux d'Annaba et autres wilayas limitrophes. Les malades sont admis les uns en duo dans une chambre dans le même centre, en fonction de leur état de santé, les autres occupent chacun une chambre, a-t-on constaté. « C'est le meilleur CAC à l'échelle nationale. Avec l'ouverture de ce centre et d'autres qui vont venir prochainement, le problème d'accès à la radiothérapie sera réglé définitivement. », a indiqué le ministre de la santé. Ce centre construit au niveau de l'hôpital relevant du CHU Ibn-Rochd, de 150 lits, s'est doté de trois accélérateurs de radiothérapie (deux linaires et un

autre versa HD qui permettra de réduire les délais d'attente dans le traitement de la radiothérapie) et d'un scanner simulateur. Le ministre de la santé qui s'est félicité de cet acquis a fait savoir que l'Algérie est le premier pays en Afrique qui s'est doté d'un accélérateur versa HD, après la France qui n'en possède que trois. « Vu sa sophistication, quatre patients pourront bénéficier de la radiothérapie au lieu d'un, en moins de cinq minutes », a expliqué encore le ministre. La mise en exploitation du service de thérapie est prévue dans près de vingt jours. « Cet acquis mettra définitivement de mettre un terme aux longs et coûteux déplacements vers d'autres régions du pays. Avec les accélérateurs et la formation des médecins en oncologie, la prise en charge des malades atteints du cancer sera vite améliorée », a précisé encore le ministre de la santé, Abdelmalek Boudiaf, soulignant qu'avec tous ces moyens, le problème de la radiothérapie ne se posera plus d'ici la fin juin. Les prochaines étapes seront les wilayas de Tizi Ouzou, Sidi Belabes et Tlemcen. Concernant Constantine, la rénovation du CAC est terminée avec la réception de deux accéléra-



teurs, a relevé le ministre. « En clôturant le dossier des cancéreux on passera à la revue d'autres dossiers aussi importants les uns que les autres, tels la cardiologie, le diabète et la réglementation des urgences », a indiqué le ministre. Pour Abdelmalek Boudiaf sa visite dans la wilaya de Annaba est une visite exceptionnelle, car explique-t-il, beaucoup de défis ont été relevés dans cette wilaya, car l'amélioration de la prise en charge des cancéreux sera bénéfique également pour les wilayas limitrophes, à l'image de Skikda, Guelma, souk Ahras,

Tébessa, El Tarf et une partie de Mila et d'Oum el Bouagui. Dans le cadre de la santé de proximité, 11 polycliniques sont en cours de réalisation. Parmi ces projets, le ministre de la santé a posé la première pierre de deux d'entre elles. Il s'agit des polycliniques d'El Bouni et de Seraidi. Lors de sa visite, le ministre de la santé a procédé également à l'inauguration du service des urgences, qui était à l'origine un bureau administratif. « C'est un pôle d'oxygène qui permettra d'alléger et réduire la pression sur l'ancien hôpital ».

L. A. R.

Procès de rupture

Suite de la page une

On pouvait déjà, à la lecture du placard publicitaire publié par lui dans un quotidien à la veille du procès, que le collectif des avocats, dont deux venus de France et du Luxembourg, avait l'intention de faire fonds sur le vice de forme commis au détriment de l'accusé, et qui a consisté à l'arrêter, à l'interroger, et à le tenir prisonnier dans un endroit secret plusieurs jours durant, avant de le présenter à un juge. Sur cette base, les avocats ont évidemment beau jeu maintenant de soutenir, à tort ou à raison, que leur client a subi des tortures, et que les charges retenues contre lui sont de ce fait même nulles et non avenues. Un procès qui est censé être celui d'un ou de plusieurs justiciables et qui menace de devenir le procès d'un système judiciaire, cela s'appelle un procès de rupture - une invention algérienne, théorisée et mise en œuvre pour la première fois par Jacques Vergès. Dans le cas présent, le collectif des avocats assurant la défense du principal accusé est composé d'Algériens, d'un Français et d'un Luxembourgeois, et c'est le système judiciaire algérien qui de juge risque de se retrouver sur la sellette, à supposer qu'il n'y soit pas déjà. Renversement de la perspective historique un demi siècle plus tard, même si en l'espèce le procès n'a rien de politique. Medjdoub Chani n'est pas un politique en effet, mais un homme d'affaires, peut-être même un simple affairiste. Cela n'en rend que plus étonnant, ou regrettable, le fait que le DRS se soit embarqué dans cette galère. Or, au moment où s'ouvre le procès, il a été restructuré par le chef de l'Etat, qui lui a retiré la qualité de police judiciaire. L'affaire de l'autoroute aurait donc commencé ces jours-ci à prendre forme au lieu d'être en train de se conclure, le système de défense mis en œuvre par le principal accusé n'aurait pas été praticable. On ne peut donc que se féliciter de ce qu'au moins à l'avenir il n'y aurait pas de Chani pour troquer son statut d'accusé en celui d'accusateur. Reste que la réforme du DRS a tardé, et que les affaires qui lui sont antérieures pourraient bien donner lieu au moment de leur passage devant les tribunaux à la même stratégie de défense tout en rupture échauffée par les avocats du principal accusé dans le procès dit de l'autoroute Est-Ouest.

M. H.

Djazagro 2015 du 20 au 23 avril

Un événement professionnel incontournable

■ Placé sous le haut patronage des ministères du Commerce, de l'Agriculture et du Développement rural et de l'Industrie et des Mines et rehaussé par la présence du ministre de la Jeunesse et celle du ministre polonais de l'Agriculture pour qui «L'Algérie représente le premier partenaire en Afrique», le Salon Djazagro est reconnu comme le plus important Salon algérien pour l'agro-alimentaire.

Par Magda Malek

Après 12 années d'existence, le Salon de l'agro-alimentaire «Djazagro» place cette nouvelle édition sous le signe de la nouveauté, démultipliant ses actions en ce sens : présentation des dernières méthodes de panification avec la Boulangerie de demain, mise en place d'un programme spécifique de conférences. Djazagro 2015 réunit sur plus de 18 000 m² d'exposition, 637 exposants dont 76 % d'internationaux provenant de 31 pays. Une participation de plus en plus internationale avec 24% d'exposants français, 24% algériens et 52% provenant d'autres pays. Pendant 4 jours, le Salon International des filières agroalimentaire en Algérie propose une offre large et diversifiée sous 4 secteurs : Equipements et machines de process et de conditionnement alimentaires Arôme et



PH.D. R.

Arrestation de 11 individus à Alger et Blida La vente illégale de puces téléphoniques traquée

LA COMPAGNIE territoriale de la Gendarmerie nationale d'El Harrach (W. d'Alger) a procédé récemment à l'arrestation de 11 individus qui vendaient illégalement des puces pour téléphones portables à Alger et à Blida, a indiqué lundi un communiqué de la cellule de communication du groupement régional de la Gendarmerie nationale. Selon le communiqué, les suspects vendaient des puces sans documents d'identification à travers la publication d'annonces sur un des réseaux sociaux. Ils ont été arrêtés après identification du premier individu impliqué dans l'affaire à Hussein Dey. Après audition de l'accusé, il s'est avéré qu'un employé travaillant chez un opérateur de téléphonie mobile procurait et vendait illégalement les puces à des jeunes contre un montant de 100 DA mais sans documents d'identification. Ces puces pourraient être utilisées dans des actes criminels d'autant plus qu'elles étaient destinées à être vendues à Ghardaïa, poursuit le communiqué. Après arrestation des personnes impliquées, plus de 400 puces ont été saisies et des mesures ont été prises de suite afin d'identifier les puces d'ores et déjà vendues sans pièces d'identification. Tous les suspects ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal d'Hussein Dey qui leur a remis des assignations à comparaître, conclut la même source. **Lamine F.**

Ingrédients boulangerie, Pâtisserie, Restauration Produits finis alimentaires et boissons. Aussi, chaque visiteur trouvera une solution pour industrialiser son produit de même que des opportunités de business pour les Algériens. Les 58% d'équipementiers présents, parmi l'offre globale du salon, sont exclusivement des fabricants de machines pour la transformation et le conditionnement de produits alimentaires. Ainsi des partenariats commerciaux peuvent se tisser directement sur le salon entre fabricants et entrepreneurs algériens. Djazagro 2015 attend 20 000 visiteurs professionnels dont

72% de décideurs/prescripteurs. Pleinement confiants, les ministres respectifs du Commerce, de l'Agriculture et de la Jeunesse étaient unanimes pour reconnaître lors de la conférence de presse donnée à l'occasion de l'inauguration de ce rendez-vous économique, la professionnalisation du salon et sa bonne organisation largement coordonnée par la Chambre nationale de commerce que le ministre du Commerce a impliqué en tant que partenaire incontournable. Aussi pour le ministre de l'Agriculture, «l'Etat s'est engagé à booster l'économie nationale en ce sens que l'amont doit être

accompagné de l'aval» d'où un vaste programme ayant trait notamment à la mise en place de structures du froid et de 39 silos de stockage de céréales. Et «Djazagro» serait le lieu par excellence pour tisser des liens de partenariat et de promouvoir le secteur de l'agriculture qui demeure un secteur porteur et vierge et l'étendre à l'agro-alimentaire. Des propos largement avallisés par le ministre polonais de l'Agriculture dont l'expérience de partenariat avec l'Algérie dans le secteur des semences a été concluante tout en souhaitant l'élargir à la transformation des produits laitiers et précisant que la Pologne est le 4^e

producteur européen en agro-alimentaire. Le ministre de la Jeunesse pour qui «nous avons l'obligation résolue de nous engager dans la voie de l'après-pétrole et d'assurer la sécurité alimentaire» a tenu à souligner que le secteur de l'agriculture est mature et peut devenir un grand segment et qu'en conséquence les jeunes qui ont emprunté des voies multiples tels que les vétérinaires, les agronomes par le biais de programmes Ansej «peuvent devenir les pilotes d'une grande dynamique agro-alimentaire» amorcée d'ores et déjà par les différentes éditions de ce salon. **M. M.**

Affaire de l'ex-P-DG de Sonatrach Le verdict connu demain

Le verdict dans l'affaire pour infraction à la législation des changes et passation de marchés contraire à la réglementation dans laquelle sont impliqués l'ex-P-DG du groupe Sonatrach Mohamed Meziane et un vice-président du groupe sera connu demain. Après deux reports successifs, l'un à la demande de la défense et l'autre à la requête de l'administration des douanes, les deux accusés ont comparu le 8 avril devant le pôle spécialisé près le tribunal de Sidi M'hamed. Ils sont poursuivis pour infraction à la législation des changes et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger. Le procureur de la République avait requis cinq ans de prison ferme assortie d'une amende de 122 millions de dinars. L'ex-P-DG du groupe Sonatrach (sous contrôle judiciaire) avait comparu libre durant l'audience, alors que l'ex-vice-président amont de Sonatrach comparaisait en état de détention. Il est en détention depuis 2010. La partie civile à l'origine de la plainte déposée contre les deux inculpés et l'administration des Douanes. Selon l'ordonnance de renvoi, Sonatrach avait conclu en 2008 un marché avec la compagnie Schlumberger portant réalisation d'une raffinerie dans la région de Stah (Adrar) d'une valeur de 126 millions de dollars. Mais lors de l'exécution du marché, il a été procédé à l'importation de

pièces de rechange et de générateurs électriques par quotas «surfacturés» ayant atteint 1,2 million de dollars, ce qui constitue une violation flagrante de la loi sur les changes et ce dans le but de transférer illégalement des fonds vers l'étranger, selon la même source. L'ex-P-DG de Sonatrach avait nié lors du procès les deux chefs d'accusation qui pesaient contre lui, à savoir la violation de la législation sur les changes et celle sur le mouve-

ment des capitaux, clamant son innocence et celle du vice-président. Les deux inculpés sont aussi poursuivis avec 17 autres accusés dans une autre affaire de corruption, dite Sonatrach 1 pour «constitution d'une association de malfaiteurs, blanchiment d'argent, corruption et trafic d'influence». Le procès de cette affaire très médiatisée a été reporté lors de la session criminelle de 2014 au 7 juin prochain à la cour d'Alger, siège du tribunal

Le procès de l'affaire de l'autoroute Est-ouest ajourné à dimanche

LE PRÉSIDENT du tribunal criminel d'Alger a décidé de reporter une nouvelle fois le procès de l'affaire dite de l'autoroute Est-ouest, suite à la déconstitution des défenseurs de Chani Medjdoub, principal accusé dans l'affaire. Il reprendra le 26 avril, a annoncé dimanche le président du tribunal criminel d'Alger à l'issue de plus d'une demi-heure de délibérations. Les avocats de Chani Medjdoub se sont constitués de sa défense et retirés de ce procès après avoir constaté que le tribunal n'avait pas répondu à leur demande de «nullité de la procédure judiciaire» dans l'instruction de cette affaire. La défense de Chani Medjdoub récuse dans sa totalité «la procédure judiciaire dans l'in-

struction» de ce dossier, et demande «la nullité des actes préparatoires» de ce procès, a indiqué à la presse un membre de ce collectif, qui a menacé de se retirer si «le tribunal ne répond pas rapidement à notre demande». En outre, le collectif de la défense de Chani Medjdoub reproche au tribunal de n'avoir pas communiqué dans les délais (trois jours avant le procès) la liste complète des témoins. «Mon client attend depuis cinq ans d'être jugé, et je ne suis pas, comme d'autres avocats, d'accord pour le report du procès», a indiqué le défenseur d'un des 15 accusés dans ce dossier qui tient en haleine l'opinion publique. **M. B.**

Balance commerciale

Déficit de plus d'un milliard de dollars au 1^{er} trimestre

■ La balance commerciale de l'Algérie a enregistré un déficit de 1,73 milliard de dollars au premier trimestre 2015, contre un excédent de 1,83 milliard de dollars à la même période de 2014, selon les Douanes algériennes.

Par Salem K.

Durant les trois premiers mois de l'année en cours, les exportations se sont établies à 11,31 milliards de dollars (mds usd) contre 16,17 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de 30,1%, selon les données du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Quant aux importations, elles se sont chiffrées à près de 13,04 mds usd contre 14,34 mds usd durant la même période de l'année écoulée, en baisse de 9,06%. Les exportations n'ont assuré la couverture des importations qu'à hauteur de 87% durant les trois premiers mois de 2015, contre 113% à la même période de l'année écoulée. Les exportations des hydrocarbures, qui ont représenté près de 94% du total des exportations, ont été évaluées à 10,62 mds usd contre 15,56 mds usd à la même période de 2014, soit une baisse de 4,94 mds usd (-31,75%). Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours marginales avec 6,04% du volume

global des exportations, soit 683 millions de dollars, en hausse de 12,34% par rapport à la même période de référence. Les pays de l'Union européenne (UE) restent les principaux partenaires commerciaux : 49,37% des importations algériennes ont été effectuées auprès de l'UE, tandis que 73,4% des exportations du pays ont été destinées vers cette zone européenne. Par rapport au 1^{er} trimestre 2014, les importations algériennes auprès de l'UE ont reculé de 13,18% pour atteindre 6,44 mds usd durant le 1^{er} trimestre 2015 contre 7,41 mds usd au 1^{er} trimestre 2014. Les exportations de l'Algérie vers les pays de l'UE ont atteint près de 8,3 mds usd durant le 1^{er} trimestre 2015 contre 10,54 mds usd à la même période de l'année dernière, enregistrant une diminution de près de 21,3%.

La Chine maintient sa place de premier fournisseur

Les principaux clients de l'Algérie, durant le 1^{er} trimestre 2015, sont l'Italie, suivie par l'Espagne, la France et la Grande-Bretagne, tandis que la



Chine maintient encore sa place de premier fournisseur du pays, suivie par la France, l'Italie et l'Espagne. Les échanges commerciaux avec les autres régions du monde sont marqués par de faibles proportions. Le volume global des échanges avec les pays de l'Asie a baissé de près de 16%, passant de 4,4 mds usd au 1^{er} trimestre 2014 à 3,7 mds usd au 1^{er} trimestre 2015. Par ailleurs, le volume des échanges avec les pays du Maghreb arabe

(UMA) a reculé de 32,2%, passant de 944 millions usd au 1^{er} trimestre 2014 à 640 millions usd à la même période de 2015. Les échanges commerciaux avec les pays arabes hors UMA ont également reculé de 2,7%, passant de 667 millions usd à 649 millions usd. A rappeler que le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci, avait indiqué récemment que la poursuite de l'emballage des importations de biens et la baisse des expor-

tations s'étaient traduites par une forte contraction de l'excédent commercial en 2014, en s'établissant à 0,59 md usd contre 9,73 mds usd en 2013, soit le plus faible excédent commercial jamais enregistré depuis 1998. En 2014, la valeur totale des exportations avait atteint 60,04 mds usd contre des importations de biens de 59,44 mds usd, avait-il indiqué.

S. K./APS

Pétrole

Net recul du bénéfice d'une firme saoudienne de pétrochimie

Le géant saoudien de la pétrochimie Sabc a enregistré une baisse de 39% de son bénéfice net au premier trimestre, dans un contexte de chute des prix du pétrole, a annoncé l'entreprise dans un communiqué. Le bénéfice net s'est élevé à 3,93 milliards de riyals (1,05 milliard de dollars) contre 6,4 milliards de riyals au premier trimestre 2014. La chute des prix du pétrole qui a dégringolé, en l'espace d'une année, de plus 100 dollars le baril à 56 dollars a «beaucoup affecté les prix des produits pétrochimiques», a souligné, devant la presse, le vice-président et directeur général de Sabc, Youssef al-Benyani. «Les firmes de pétrochimie vont connaître une certaine pression en matière de rentabilité en raison de la chute des prix du pétrole», a-t-il dit. Mais il a ajouté que cette industrie connaissait différents cycles et que la perspective à long terme pour sa compagnie était bonne. «Nous sommes optimistes», a souligné M. Benyani. Sabc est l'un des gros fabricants mondiaux de produits pétrochimiques, d'engrais, de plastique et de métaux en Arabie saoudite, qui est le premier exportateur mondial de pétrole.

E. R.

Partenariat algéro-polonais

Perspectives de coopération dans plusieurs domaines

Les opportunités de coopération algéro-polonaise sont nombreuses dans le secteur de l'agriculture pour assurer un partenariat «exemplaire entre les deux pays», ont estimé à Tipasa les ministres algérien et polonais de l'Agriculture et du Développement rural, respectivement Abdelouahab Nouri et Marek Sawicki. Lors d'une visite dans la wilaya de Tipasa, M. Nouri a souligné «les grands efforts» consentis par l'Algérie en matière de développement agricole global, «à travers des projets infrastructurels visant à inciter les populations rurales à se fixer dans leurs régions pour travailler leurs terres». Pour sa part, M. Sawicki s'est intéressé sur le fonctionnement du complexe laitier et d'élevage bovin de Sidi Rached qu'il a visité. Cette unité a réalisé durant sa première année d'entrée en production (2013-2014) près de 924 000 litres de lait, avec un objectif d'atteindre, durant sa troisième année, soit en 2015-2016, une pro-

duction d'1,452 million de litres de lait/an, a-t-on indiqué sur place. Après s'être enquis du processus d'insémination artificielle des vaches au niveau du complexe, le ministre polonais a exprimé son souhait pour l'instauration d'une coopération «exemplaire» en matière de santé animale et de semences, a-t-il ajouté. «Il existe, outre la filière lait, de nombreux domaines de coopération possibles entre l'Algérie et la Pologne», a-t-il affirmé, citant, entre autres, la protection des végétaux et les élevages bovin et ovin, tout en signalant la participation attendue de son pays au Salon international Djazagro qui s'ouvrira à Alger. Intervenant à son tour, M. Nouri a abordé les nombreuses filières agricoles, dont la filière lait et l'élevage bovin, dont les insuffisances accusées sur le terrain pourront être rattrapées «durant les années à venir grâce à la conclusion d'un partenariat entre les deux pays», a-t-il dit. Il a, à cet effet, souligné les grandes capacités de la

République polonaise en la matière, en la qualifiant de «pays leader en agriculture», exprimant son souhait de «faire bénéficier l'Algérie de son expérience en tant que producteur agricole principal en Europe». L'opportunité a aussi permis à la délégation polonaise d'être informée des efforts consentis par l'Algérie en matière de développement rural et de l'amélioration des conditions de vie des populations rurales, a indiqué M. Nouri. Il a affirmé que «l'Algérie est parmi les pays pionniers ayant élaboré une politique d'incitation des populations rurales à se fixer dans leurs régions et à travailler la terre, dans le cadre d'un développement durable et globale». Après le complexe laitier de Sidi Rached, la délégation ministérielle s'est rendue à une ferme agricole à Hameur El Ain, puis au barrage Boukerdane de Sidi Amar, où un exposé lui a été présenté sur le secteur agricole de la wilaya de Tipasa.

Malek L.

Sonatrach

La compagnie annonce une découverte de gaz dans le bassin d'Illizi

La compagnie nationale Sonatrach a réalisé, en partenariat avec des compagnies étrangères, une nouvelle découverte de gaz naturel dans le bassin d'Illizi, a-t-elle indiqué hier dans un communiqué. Le contractant constitué de Sonatrach, Repsol exploration Argelia SA, Enel trade SPA et GDF Suez E et P Projects Algeria BV a ainsi réalisé la découverte d'un troisième puits de gaz naturel sur le périmètre Sud-Est Illizi

(Blocs 232 et 241a) dans le bassin d'Illizi, précise le communiqué. Le test effectué au niveau du puits Tan Emellel Sud-Ouest-2 (Tesco-2) a donné lieu à un débit de 175 000 m³/jour de gaz naturel et 90 bbl/j de condensat, sous duse 32/64, à partir du réservoir Ordovicien situé à 1 307 m de profondeur. Ce résultat confirme le potentiel des hydrocarbures de l'ordovicien sur le périmètre Sud-Est Illizi, souligne Sonatrach. Des travaux d'appréciation seront réa-

lisés par le contractant sur cette accumulation pour en apprécier l'étendue en vue de développement, dans le sillage des projets inscrits dans le bassin d'Illizi. Le puits tesco-2 est le premier puits de la deuxième campagne d'exploration et de délimitation qui a démarré en janvier 2015. Le programme prévoit également le forage d'au moins quatre puits de délimitation sur les accumulations de ce périmètre. Par ailleurs, le contractant a entrepris la réalisa-

tion d'une étude conceptuelle du plan de développement en vue de sa soumission, à terme, à l'approbation des autorités compétentes. Il est à rappeler que Sonatrach est partenaire, dans le cadre de ce contrat, à hauteur de 51%, Enel Trade SPA à 13,475%, GDF Suez E and P Projects Algérie BV à 9,8% et Repsol Exploration Argelia SA, en charge de l'opérateur durant le période de recherche, à hauteur de 25,725%.

F.P.

Sidi Bel-Abbès

Les travaux du tramway avancent dans «les meilleures conditions»

■ Les travaux de réalisation du tramway de Sidi Bel-Abbès s'effectuent dans les meilleures conditions, a indiqué le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Par Farid K.

Le projet enregistré un «rythme satisfaisant et sera réceptionné dans les délais impartis, soit la fin du deuxième semestre 2017», a souligné le ministre en marge de sa visite de travail dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. En inspectant le chantier du bâtiment de main-

tenance des wagons qui sera réalisé au niveau de la station terminale du tramway de Sidi Bel-Abbès, d'un linéaire de 17,8 km, M. Ghoul a reçu d'amples explications sur le fonctionnement des chantiers de réalisation où les travaux ont atteint un taux d'avancement global de 24%. Les procédures concernant l'ingénierie, le transfert de réseaux,



l'indemnisation des propriétaires d'assiettes et biens fonciers concernés par le tracé de la ligne du tramway ont atteint les

100 %, alors que l'opération de la pose des rails s'est effectuée sur 5 km, a-t-on signalé. La réception des premiers wagons

du tramway de Sidi Bel-Abbès est prévue en mars 2016, soit le mois de lancement des essais techniques, ont indiqué au ministre les responsables du projet. Les 30 premiers wagons réservés à cette ligne, fabriqués par une société spécialisée d'Annaba, seront réceptionnés dans le cadre d'un partenariat avec un groupe étranger spécialisé dans ce domaine. Le projet du tramway de Sidi Bel-Abbès prévoit 26 stations, trois ouvrages d'art répartis sur deux trémies, un pont et des commodités dont 19 kiosques pour la vente de tickets, des agences commerciales, des structures de gestion et de sécurisation du matériel et un bâtiment de maintenance dont le taux d'avancement des travaux a atteint 31 %. Le futur tramway, qui assurera en moyenne le transport de 24 millions de passagers par an, disposera de quatre parkings de voitures. Le ministre a insisté sur la nécessité de s'attaquer en parallèle aux travaux d'aménagement le long du tracé du tramway pour gagner du temps.

F. K. / APS

Boumerdès

Près de 10 000 alevins ensemencés au barrage Keddara Bouzegza

Près de 10 000 alevins ont été ensemencés dimanche au barrage Keddara Bouzegza de Boumerdès, a-t-on appris du directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya. Il s'agit de la deuxième opération du genre, destinée à ce barrage, après celle effectuée il y a une dizaine d'années, a indiqué Kadri Cherif, soulignant que les principaux objectifs visés sont l'encouragement de l'aquaculture et la préservation de la diversité biologique de ce plan d'eau d'importance. Keddara Bouzegza est considéré comme un des plus grands barrages du centre du pays, avec une capacité de mobilisation estimée à plus de 140 millions m³ d'eau, a rappelé le même responsable.

L'ensemencement d'alevins de poisson vise, également, la «valorisation et l'extension» du champ de l'aquaculture pour son exploitation dans la pêche continentale, et à relancer

cette activité au milieu des jeunes, tout en renforçant l'aspect touristique de ce beau plan d'eau, a-t-il ajouté.

Selon M. Kadri, la dernière opération du genre, à l'échelle de la wilaya, a été réalisée en 2013, avec l'ensemencement de 950 000 alevins au niveau d'une ferme d'élevage aquacole de poissons en cages flottantes, mise en exploitation, par un particulier, dans la baie de Zemmouri, à l'est de Boumerdès. «Il s'agit d'alevins d'importation, d'un poids variant entre 12 et 15 grammes», a expliqué Boudemagh Hamza, promoteur de ce projet, premier du genre à l'échelle de la wilaya et deuxième à l'échelle nationale, en matière d'exploitation de la technique des cages flottantes. Cette ferme d'élevage aquacole, s'étendant sur une surface de cinq ha du littoral de Zemmouri El Bahri, devrait produire, à terme, près de 600 t/an de moules et de daurades, selon les prévisions de son pro-

moteur. Plus de 200 000 autres alevins de poisson ont été ensemencés, en 2011, dans 20 plans d'eau de la wilaya, a rappelé le responsable du secteur. Parallèlement, il a fait part de la mise en œuvre d'un programme pour l'encouragement de l'intégration de l'aquaculture dans le domaine agricole, avec un soutien des services locaux de l'agriculture et des forêts, et ce, en assurant un accompagnement aux agriculteurs pour le lancement de projets en la matière, par notamment le lâchage d'alevins dans leurs bassins d'irrigation. Depuis octobre 2010 à ce jour, une quinzaine d'aides en la matière ont été octroyées à des petits paysans et exploitations agricoles individuelles et collectives, en vue de procéder à l'ensemencement de près de 100 000 alevins dans des bassins d'irrigation agricole, a signalé la même source.

A.O./APS

Bordj Bou-Argeridj

Treize communes raccordées au réseau d'alimentation en eau potable

Treize communes du nord et du nord-ouest de Bordj Bou-Argeridj seront «bientôt» raccordées au réseau d'alimentation en eau potable, les études liées à cette opération ayant été réceptionnées, a-t-on appris auprès de la wilaya.

Deux autres études seront entamées «prochainement» à l'effet d'«expertiser les réseaux de distribution dans ces mêmes zones, de réaliser 16 km de canalisations de différents diamètres et de rénover

49 autres km, en plus de la réalisation de 14 châteaux d'eau d'une capacité totale de 5 220 m³», a ajouté la même source. Dès «l'été prochain», a-t-on précisé, la commune d'Ouled Sidi-Braham sera la première à être alimentée dans le cadre d'un transfert depuis le barrage de Tiledit (Bouira) destiné à approvisionner les différentes communes de la daïra d'El Mansoura. S'agissant du projet de développement en matière d'eau potable, les

études techniques concernant l'alimentation des 5 communes d'El Mansoura à partir de l'ouvrage de Tiledit sont «finalisées», tandis que le taux d'avancement de l'étude de raccordement de 8 centres des communes nord de la wilaya au même barrage est estimé à 65 %. Pour ce qui est de la rénovation du réseau d'eau potable, la même source a fait part de l'achèvement des travaux dans les différents centres d'habitation de la com-

mune de Bordj Zemmoura, tandis que le taux d'avancement des travaux de renforcement et d'extension des réseaux des communes de la daïra de Ras El Oued a atteint les 96 %.

A l'heure actuelle, le réseau d'eau potable est d'un linéaire de 3 389 km dans la wilaya de Bordj Bou-Argeridj où il couvre 95 % des besoins de ses habitants.

L.B.

Médéa

Réalisation de logements au profit des enseignants universitaires

Des projets de logements au profit des enseignants universitaires sont en cours de réalisation à Médéa et Ouzera, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, ces projets devront abriter les futurs sites de résidence des enseignants de l'université Yahia-Fares. Une première résidence, composée de soixante logements, est en chantier à proximité du rectorat de l'université Yahia-Fares, sis au quartier Ain-Dheb, périphérie est du centre-ville, dont le taux d'avancement

dépasse les 60%, a-t-on indiqué. Une cinquantaine de décisions de pré-affectation ont été déjà remises à des enseignants en poste au niveau des différents instituts d'enseignement supérieur de la région, a-t-on fait savoir de même source.

Cette résidence sera achevée, dans sa totalité, d'«ici à juin prochain», a assuré la même source qui a fait état, en outre, du lancement en réalisation de la première tranche de la résidence pour enseignants d'Ouzera, à 10 km à l'est du chef-lieu de wilaya, qui

englobe soixante-dix logements. Le secteur de l'enseignement supérieur devrait bénéficier, dans les prochains mois, d'une troisième résidence, constituée de douze logements, localisée au centre-ville de Médéa, selon les services de la wilaya qui notent que la concrétisation de ce projet devrait contribuer à l'amélioration des conditions de travail de l'encadrement pédagogique et faciliter le recrutement de nouveaux enseignants.

F.T.

Aïn Defla Récolte de près de trois millions de quintaux de pomme de terre

PRÈS DE trois millions de quintaux de pomme de terre d'arrière-saison ont été récoltés dans la wilaya de Aïn Defla au titre de la campagne agricole 2014-2015, selon le responsable des statistiques de la direction locale des services agricoles (DSA). Ce chiffre englobe quelque 2,3 millions de quintaux de pomme de terre destinés à la semence, a indiqué Saâdi Amar, qui note que ce créneau (pomme de terre de semences) constitue la vocation première de la production agricole de la wilaya. Sur 12 000 hectares réservés à la pomme de terre d'arrière-saison, 9 000 ha ont été consacrés à la pomme de terre de semence, a précisé M.Saâdi, faisant état d'un rendement de 300 qx à l'hectare, dans certaines régions de la wilaya. Près de quatre millions de quintaux de pomme de terre de saison devraient, par ailleurs, être récoltés à l'issue de l'actuelle campagne agricole, selon la même source, qui signale que l'opération débutera vers la moitié du mois prochain. Quelque 35 % des besoins nationaux en matière de pomme de terre sont annuellement couverts par la wilaya de Aïn Defla, note-t-on.

R.R.



Escalade de la violence en Libye

L'ONU appelle à un climat «plus propice» au dialogue national

■ Les attaques armées se poursuivent dans différents endroits de la Libye, notamment à Tripoli où une vingtaine de personnes ont été tuées ces dernières 48 heures, suscitant l'indignation de l'ONU qui a appelé à la mise en place d'un climat «plus propice» aux négociations pour un règlement pacifique de la crise.

Par Salim O.

Dans une tentative visant à reprendre le contrôle de Tripoli, les forces du gouvernement reconnu par la communauté internationale ont affronté les éléments de la coalition de milices Fajr Libya à Tajoura, à 30 km de la capitale libyenne, contrôlée par celle-ci. Les forces du gouvernement avaient attaqué le camp de la coalition. Le bilan est lourd : 14 soldats, quatre membres de Fajr Libya et trois femmes sont morts dans les combats entre les camps rivaux, selon des sources militaires pro-gouvernementales. Vingt-quatre autres personnes y ont été blessées.

Ces nouvelles attaques font suite à celles menées mercredi à Tripoli en vue d'en chasser la milice de Fajr Libya. Ainsi, l'aviation du gouvernement reconnu par la communauté internationale, a bombardé un camp militaire contrôlé par la coalition Fajr Libya, près de Tripoli.

Fin mars, le gouvernement reconnu, siégeant à Tobrouk (est) a annoncé une offensive pour libérer Tripoli, tombée aux mains de Fajr Libya en août 2014, et mène depuis des raids contre des positions de cette coalition de milices, notamment dans la région d'Al-Aziziya, non loin de la capitale. Quant à Benghazi, berceau de la révolte qui a mis fin au régime de Maamar Kadhafi fin octobre 2011, cette ville de l'est libyen connaît de violents combats entre les forces gouvernementales et celles du «Conseil de la

Choura des révolutionnaires de Benghazi». Dimanche, au moins dix civils ont été blessés dans des affrontements entre les deux forces rivales, selon Fadia Barghouthi, chargée de communication à l'hôpital «al-Jalaa».

Indignation internationale et efforts pour rapprocher les protagonistes

La Libye a deux gouvernements et deux Parlements depuis que la coalition de milices s'est emparée de Tripoli et que le gouvernement reconnu s'est replié à l'est du pays. Pour mettre fin à ce chaos, l'ONU s'efforce de rapprocher les points de vue entre les protagonistes de la crise.

Pour l'émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, les violences survenues vendredi



Ph. : DK

précisé.
La solution politique reste «incontournable»

L'Algérie, qui joue le rôle de facilitateur dans le dialogue inter-libyen en accueillant plusieurs rencontres à Alger entre des responsables politiques libyens en vue de mettre un terme à ce conflit, ne cesse de réaffirmer sa position à l'égard de cette question. Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a ainsi affirmé jeudi soir, lors d'une visite à Madrid que «la voie pacifique reste le moyen incontournable pour le règlement des conflits et des différends», en faisant référence notamment au conflit en Libye. Toujours à Madrid, M. Messahel a déclaré que «l'Algérie et l'Espagne partagent le même point de vue quant à la formation d'un gouvernement d'Union nationale consensuel en Libye». La semaine écoulée, les dirigeants de partis et des militants politiques libyens, réunis à Alger sous l'égide de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (Unsmil), avaient souligné leur engagement aux principes adoptés dans la Déclaration finale du premier round de dialogue, tenu le 11 mars dernier à Alger. Ils avaient déploré la persistance des hostilités et de la violence dans plusieurs régions de Libye. Les participants à la seconde réunion du dialogue inter-libyen étaient pratiquement d'accord sur 90% des thèmes abordés. Ce résultat marque, selon les parties au dialogue, une «dynamique» pour la recherche d'une solution politique à la crise qui secoue la Libye. L'ONU, qui a qualifié de «grand succès» le second round des pourparlers d'Alger, a proposé une feuille de route portant sur «la formation d'un Conseil présidentiel dirigé par des personnalités indépendantes, un gouvernement d'Union nationale et un Parlement représentant tous les Libyens». S.O./ APS

à Tripoli sont «injustifiées» et «mettent en danger la vie de civils». Il a, en outre, renouvelé son appel à toutes les parties à «déployer tous les efforts possibles pour mettre fin immédiatement aux combats (...) et prendre toutes les mesures nécessaires pour créer un environnement plus propice aux négociations» dans le cadre du processus du dialogue en cours. S'agissant des combats de mercredi dernier, l'émissaire onusien les a qualifiés de «développement extrêmement négatif». «C'est non seulement inaccép-

table, mais nous espérons qu'il y aura une enquête pour déterminer qui est derrière», a-t-il poursuivi. Il a en outre évoqué la nécessité de parvenir à un accord final, «y compris sur les noms des membres du gouvernement d'union nationale», et exhorté les parties en conflit «à se montrer flexibles et prêtes à faire des concessions». Si un tel accord, qui doit, en outre, inclure des «arrangements sécuritaires», est trouvé, chaque camp «retournera auprès de son Parlement pour évaluer s'il est suffisamment bon pour être approuvé», a-t-il

Les Etats-Unis condamnent les exécutions de chrétiens en Libye

LA MAISON-Blanche a très fermement condamné hier, la qualifiant de «massacre brutal», l'exécution en Libye de quelque 30 chrétiens présentés comme des Ethiopiens, diffusée par le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) dans un vidéo sur des sites terroristes. «Les Etats-Unis condamnent dans les termes les plus forts le massacre brutal de chrétiens éthiopiens présumés par des terroristes en Libye affiliés à l'EI», a indiqué la porte-parole du Conseil de sécurité nationale, Bernadette Meehan, dans un communiqué. Le groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) a diffusé dimanche une nouvelle vidéo qui menace les chrétiens en montrant l'exécution d'au moins 28 hommes, présentés comme des Ethiopiens, par des combattants en Libye. La diffusion de cette vidéo sur des sites jihadistes intervient deux mois après

celle d'images d'exécution de 21 chrétiens coptes, pour la plupart des Egyptiens, qui avait provoqué une réaction armée du Caire. La nouvelle vidéo de 29 minutes montre deux groupes d'hommes présentés comme des «fidèles» de «l'Eglise éthiopienne ennemie». Au moins 12 hommes d'un premier groupe sont égorgés sur une plage tandis qu'au moins 16 d'un second groupe sont tués par balle à bout portant dans une zone désertique indéterminée. A Addis Abeba, l'Ethiopie a «condamné fermement de telles atrocités, qu'elles concernent des Ethiopiens ou d'autres nationalités», a déclaré à l'AFP le ministre de la Communication, Redwan Hussein. L'ambassade d'Ethiopie en Egypte tentait d'obtenir la confirmation de la nationalité éthiopienne des victimes, a-t-il ajouté.

S.O.

Tunisie

Al-Joumhourî appelle à des solutions aux problèmes sociaux et économiques

Le Parti républicain (Al-Joumhourî) s'est dit préoccupé par la dégradation de la situation économique et sociale en Tunisie, dans un contexte marqué par l'absence totale de programmes gouvernementaux clairs.

Al-Joumhourî appelle le gouvernement à trouver, dans les plus brefs délais, des solutions radicales aux problèmes sociaux qui font obstacle à l'édification de l'économie. Une nécessité impérieuse pour sauver le pays, a-t-il ajouté lors de la réunion du comité central du parti à Monastir.

Dans une déclaration à l'Agence TAP, le porte-parole d'Al-Joumhourî, Issam Chebbi, a indiqué qu'au cours de la réunion, les membres du comité central

ont exprimé leur inquiétude face aux restrictions des libertés publiques et individuelles et aux tentatives visant à porter atteinte à l'indépendance de la magistrature. Ils se sont dits, également, préoccupés par le retour aux pratiques de l'ancien régime politique, telles que les restrictions à la liberté de la presse ainsi que par l'attribution au niveau de l'instauration des instances constitutionnelles, dont le Conseil supérieur de la magistrature.

Issam Chebbi a, par ailleurs, indiqué que les membres du comité central ont réaffirmé l'engagement d'Al-Joumhourî à soutenir les efforts de lutte contre le terrorisme. Ils appellent, dans ce contexte, le gouvernement à organiser, le plus tôt

possible, un congrès national pour la lutte contre le terrorisme et à adopter la loi antiterroriste, proposant l'élaboration d'un projet de loi sur la création d'une agence centrale de renseignements. Ils exhortent, également, le gouvernement à éviter les nominations sur la base de l'appartenance politique, afin de préserver la neutralité de l'administration.

D'autre part, le porte-parole d'Al-Joumhourî a tenu à souligner que le comité central du parti qui s'est dit favorable à «une politique de coalition» est, aujourd'hui, préoccupé par la lenteur du dialogue et des concertations entre les partis sociaux-démocrates. Il a, dans ce cadre, exhorté ces partis à «éclaircir leur vision», de manière à mettre en place, à

l'avenir, les mécanismes de concertation adéquats. Issam Chebbi a, par ailleurs, affirmé qu'il a été convenu, dans le cas où le front politique social démocrate verrait le jour, de prendre part aux prochaines échéances électorales sous la même bannière.

Les concertations pour la formation de cette coalition qui avaient démarré en novembre dernier, réunissent sept partis, à savoir Al-Joumhourî, Ettakatol, l'Alliance démocratique, le Courant démocrate, le mouvement Echaab, le Mouvement des sociaux-démocrates, le Parti du travail patriotique démocratique et des personnalités indépendantes.

Lamia F. / TAP



Somalie

Six morts dans l'explosion d'un bus de l'ONU

■ Au moins six employés de l'ONU en Somalie ont été tués hier dans l'attaque par les islamistes shebab d'un minibus de l'ONU dans la localité septentrionale de Garowe, capitale de la région autonome somalienne du Puntland.

Quatre des personnes décédées travaillaient pour l'Unicef, a annoncé le Fonds des Nations unies pour l'enfance dans un communiqué. Quatre autres employés de l'Unicef, blessés, sont dans «un état critique». L'agence onusienne les a évacués.

Le chef de la police locale, Ahmed Abdulahi Samatar, avait un peu plus tôt expliqué que quatre étrangers et deux Somaliens avaient été tués dans l'attaque et que sept autres personnes, dont deux étrangers, avaient été blessées.

Aucune des sources n'a précisé les nationalités des victimes.

Le chef de la mission des Nations unies en Somalie, Nick Kay, s'est dit «choqué et épouvanté par (ces) décès».

Le président somalien, Hassan Sheikh Mohamud a également condamné une «attaque brutale» contre «l'avenir du pays» : en visant l'Unicef, les shebab s'en sont aussi pris aux «enfants somaliens», a-t-il estimé.

Les insurgés islamistes ont très vite revendiqué l'attaque. Un

porte-parole du groupe, Abdulaziz Abu Musab, a expliqué à l'AFP avoir visé, à travers des agents de l'ONU, des membres des «forces de colonisation de la Somalie».

Selon l'Unicef, l'attentat, perpétré à l'aide d'une bombe artisanale, s'est produit alors que ses employés faisaient le trajet entre leur logement et le bureau. Ce trajet prend «normalement trois minutes en voiture», a précisé l'agence onusienne.

Le minibus, marqué du logo de l'ONU, a été ravagé dans l'explosion.

La Somalie est en état de guerre civile, privée de réel pouvoir central, depuis la chute du président Siad Barre en 1991.

Comme les précédents, l'actuel gouvernement, soutenu à bout de bras par la communauté internationale, est incapable d'étendre son autorité au-delà de la capitale et de sa périphérie.

Les shebab, issus d'une branche des Tribunaux islamiques qui ont contrôlé pendant six mois en 2006 le centre et le sud du pays, dont la capitale Mogadiscio, sont depuis à la



tête de l'insurrection armée et ont juré la perte des autorités de Mogadiscio. Les insurgés, alliés à Al-Qaïda mais défaits sur le terrain militaire par la Force de l'Union africaine (Amisom) qui épaula l'embryon d'armée somalienne, multiplient les attaques et les actions de guérilla dans le pays mais aussi au Kenya voisin. Ils y ont notamment revendiqué l'attentat contre l'université de Garissa début avril (148 morts) et celui contre le centre commercial Westgate de Nairobi (67 morts) en septembre 2013.

En Somalie, les shebab, littéralement «les jeunes», s'atta-

quent aux responsables gouvernementaux, fonctionnaires, aux troupes de l'Amisom, et aux employés des ONG ou de l'ONU.

Début décembre, quatre Somaliens avaient ainsi été tués dans l'attaque d'un kamikaze shebab qui avait lancé sa voiture piégée contre un convoi de l'ONU à Mogadiscio. L'attaque s'était produite à l'entrée fortifiée de l'aéroport de la capitale somalienne, siège de l'Amisom et qui héberge des ambassades.

En juin 2013, les islamistes avaient déjà mené un spectaculaire attaque contre le complexe principal de l'ONU dans la

capitale,

parvenant à pénétrer à l'intérieur de l'enceinte. Neuf personnes, dont six travaillant pour l'ONU, avaient été tuées.

Le chef des opérations humanitaires de l'ONU pour la Somalie, Philippe Lazzarini, s'est dit «horriblé» hier par la nouvelle attaque qui montre selon lui «un mépris total et abject pour la vie».

Samedi dernier, les shebab ont encore abattu un député du Puntland, Adan Haji Hussein, et dimanche, tué trois soldats de l'Amisom dans une embuscade dans le sud du pays.



Points chauds

Contribution

Par Fouzia Mahmoudi

Depuis quelques années, en même temps que sa campagne de dédramatisation, le FN faisait une importante refonte de sa politique pour la tourner vers le social. D'ailleurs, il arrive souvent que des politiques de droite notamment tentant d'égratigner le Front National accuse ce dernier d'avoir le même programme que l'extrême gauche. Une critique qui a depuis été reprise par les socialistes et même par le président François Hollande qui a lors d'une interview télévisée cette semaine assuré que «Madame Le Pen parle comme un tract du Parti communiste des années 1970». Or, si les attaques et les parallèles de la droite sont la plupart du temps tous simplement ignorés par les partis formant l'extrême gauche, cette sortie du président socialiste, que les communistes ont entre autre contribué à faire élire en 2012, a fait l'effet d'une bombe. En effet, plusieurs responsables du PCF se sont indignés dimanche de la comparaison faite par François Hollande. «Quand Hollande compare le FN au PCF des années 1970, sa faute est double. À l'égard des militants et militants communistes. Mais c'est aussi une lâcheté intellectuelle face au FN d'aujourd'hui», a dénoncé sur Twitter Olivier Dartigolles, porte-parole du PCF, jugeant «navrante» et «pas à la hauteur» cette sortie de François Hollande. «La comparaison que Hollande vient de faire entre le FN et le PCF des années 1970 est indigne et inepte», a de son côté réagi sur ce même réseau social Ian Brossat, adjoint PCF à la mairie de Paris. «En parlant ainsi, Hollande contribue à dédramatiser encore un peu plus le FN. C'est une faute politique et une faute morale», a-t-il fustigé. «En insultant le Parti communiste des années 1970, François Hollande oublie que c'était alors le programme commun qui conduisit à la grande victoire de 1981», a de son côté réagi Jean-Luc Mélenchon, candidat du Front de gauche à la présidentielle de 2012. «Son propos est d'une totale bassesse et indigence, indigne d'un président élu aussi par les communistes», ajoute Mélenchon dans un communiqué. Surtout cette brouille avec une partie de la gauche pourrait être très préjudiciable pour Hollande en 2017 qui déjà donné perdant par une grande majorité des sondages ne pourra se passer de tous les soutiens possibles et parmi eux ceux du parti communiste qui a, à son échelle, contribué à la victoire du candidat socialiste en 2012. Des dirigeants communistes ont par ailleurs demandé au président français de présenter des «excuses publiques» à leur parti sous peine pourquoi pas d'être privé d'un soutien essentiel pour la prochaine élection présidentielle. Reste à savoir si Hollande ira jusqu'à en s'exécutant conscient qu'il a besoin de chaque vote possible s'il veut ne serait-ce qu'atteindre le second tour en 2017 ou s'il décidera de rester sur ses positions quitte à créer une fracture au sein de la gauche.

F. M.

Royaume-Uni

Arrestation d'un adolescent soupçonné de complot terroriste en Australie

Un adolescent de 14 ans a été arrêté à Blackburn, dans le nord-ouest de l'Angleterre, pour son implication présumée dans la préparation d'actes terroristes en Australie, a annoncé hier la police du Grand Manchester. Le jeune garçon a été arrêté samedi «sur des soupçons d'implication dans la commission, la préparation et l'instigation d'actes de terrorisme et reste en détention», a expliqué la police dans un communiqué. Samedi, la police australienne avait annoncé avoir arrêté cinq hommes dont deux sont soupçonnés d'avoir projeté de commettre «des actes terroristes» à Melbourne, notamment lors d'une cérémonie commémorative nationale le 25 avril. L'un des officiers travaillant sur le cas du suspect arrêté au Royaume-Uni, le commissaire principal Tony Mole, a indiqué que des conversations avaient été découvertes «entre un individu dans le nord-est (du pays) et un homme en

Australie, représentant une menace terroriste crédible». La police a précisé que l'adolescent avait été arrêté une première fois le 2 avril mais qu'aucune preuve d'une attaque imminente préparée en Grande-Bretagne n'avait pu être trouvée. La police australienne a confirmé que l'arrestation de l'adolescent était liée à sa propre opération. «La police de Victoria (sud) et la police fédérale australienne peuvent confirmer un lien entre l'arrestation samedi d'un garçon de 14 ans à Blackburn, dans le Lancashire au Royaume-Uni, avec l'opération en Australie, ont-elles expliqué dans un communiqué commun. Parmi les cinq personnes arrêtées en Australie, Sevdet Besim, 18 ans, restait en détention hier, accusé d'avoir conspiré pour commettre un attentat terroriste. Un autre jeune homme de 18 ans, dont l'identité n'a pas été révélée, reste aussi en détention sans charge pour l'instant. Deux jeunes de 18 ans et 19 ont

été relâchés en attendant de nouvelles investigations. Un dernier jeune homme de 18 ans a été remis en liberté mais devra faire face à des poursuites pour détention d'armes. Samedi, après les arrestations opérées en Australie, la Grande-Bretagne a annoncé qu'elle allait relever ses dispositifs de sécurité pour les commémorations de l'Anzac, bataille de la Première Guerre mondiale dont c'est le centenaire cette année, également connue sous le nom de bataille de Gallipoli ou encore de bataille des Dardanelles. «Par précaution, toutes les forces de sécurité ont été invitées à redoubler de vigilance lors de manifestations afin d'assurer la sécurité du public», a annoncé Neil Basu, de Scotland Yard. Ces mesures vont aussi s'appliquer aux cérémonies commémorant les 70 ans de la fin de la Seconde Guerre mondiale, le 8 mai, a laissé entendre la police.



Le spectacle de théâtre «Amoro Cotto» présenté à Alger

Quand les sens se réveillent dans un spectacle-menu

■ «Amoro Cotto» (*L'amour cuit*), une performance humoristique et culinaire présentée dimanche soir à la salle de spectacles de l'ambassade d'Italie à Alger, met en valeur la cuisine, comme espace où les sens se réveillent et les langues se délient.

Par Selma Gh.

Servi en trois parties de 15 mn chacune, par une entrée, un plat et une boisson, ce spectacle-menu, coécrit par le duo de comédiennes Katia Medici et Vittoria Scognamiglio (qui en a également eu l'idée), se déroule dans une ambiance délirante, mise en scène par Gilles Nicolas.

«La Polenta», «assaisonnée selon le goût et la fantaisie de chacun», la «Citronnade-maison», et la «Scaloppina Al Limone» (l'escalope au citron), ont été les supports du spectacle, finissant chez le public, servi par les deux comédiennes

et le personnel de restauration présent, avant chaque entracte. Dans la cuisine, devenue espace d'échange et d'ouverture sur le monde, le plaisir de préparer à manger en y mettant tout son amour et ses émotions est rappelé avec ardeur par les deux comédiennes, profitant de la particularité de l'espace, où la parole se libère, pour discuter de tout et de rien. Chacun des trois actes était composé d'une suite de situations à problèmes que Katia et Vitti se devaient de résoudre en préparant une recette, à l'image de la «révolution des jasmins» devenant «révolution des citrons» qui, après un parcours militant glorieux, ne pou-



vaient échapper à la fatalité de leur destin de se voir pressés et finir en jus. La richesse diététique des recettes, réalisées en tenant compte de l'aspect économique en temps de préparation et en argent dépensé, ont également constitué un volet

majeur de la performance. La succession des situations rocambolesques, brillamment rendues dans un registre comique et grotesque par le duo de femmes qui s'est investi dans un rythme intense, soutenu par des dialogues ininterrompus,

s'est substituée à l'absence de personnages et de dramaturgie.

La scénographie qui devait être constituée de deux modules mobiles et séparés, représentant deux surfaces de travail avec une plaque chauffante et un évier de cuisine et que les comédiennes avaient intégrés dans leur jeu respectifs, s'est contentée d'un seul élément fixe suite à un léger dysfonctionnement dans l'organisation de l'événement. La musique réunissant plusieurs styles de différents terroirs méditerranéens a bien servi la représentation, alors que l'éclairage s'est suffi à illuminer la scène sans autre variation, si ce n'est celle agrémentant les entractes dans une atmosphère feutrée.

Présenté devant un public restreint (une soixantaine de personnes), «Amoro Cotto» est réalisé dans le cadre de l'Exposition universelle de 2015 prévue dans la ville de Milan en Italie (1^{er} mai-31 octobre) et réunissant 147 pays dont l'Algérie. S. Gh./APS

Constantine

Exposition du peintre disparu Kamel Nezzar, un hymne à la vie

Une exposition de 100 toiles du regretté peintre Kamel Nezzar, baptisée «Entre espoir et tourments», un véritable hymne à la vie, attire un nombre considérable de visiteurs au palais de la culture Mohamed-Laid-Al-Khalifa de Constantine, a-t-on constaté. Inaugurée jeudi dernier par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», l'ex-

position est formée de la trilogie du peintre, «Essence», «Infidjar» et «Arc-en-ciel», correspondant chacune à une étape de l'évolution du style et de l'œuvre de l'artiste, également plasticien, graveur et metteur en scène. Gorgée de couleurs et inondée de lumière, la collection «Essence» représente une série de tableaux en relief réalisés au début des années 1990. Illustrés de motifs divers et imprécis, ils

représentent, selon la veuve du peintre, Djamilia Nezzar, «le début des balbutiements d'une existence matérielle». «Infidjar» (explosion) est constituée de peintures-fresques exécutées entre 1996 et 1997 dans un style où les couleurs doré et argenté dominent aux côtés de plusieurs matériaux dont, entre autres, des morceaux de verre. Pour M^{me} Nezzar, cette collection représente «le commencement de la

vie où toutes ses composantes commencent à prendre forme». Vient enfin la collection «Arc en ciel», dominée par un éclat lumineux, représentant «la vibration de l'univers» pleine de fantaisie avec des tableaux mettant en avant des constructions en dôme, a-t-on observé. La trilogie est mise en valeur par une scénographie où couleurs et luminosité, d'une qualité esthétique et didactique de haute facture,

sont un véritable ravissement de l'œil et de l'esprit et invite le visiteur à parcourir, avec admiration et curiosité, les panneaux des collections. Né en 1951 à Constantine, au quartier de Sidi Djeliss, dans la vieille ville, Kamel Nezzar était diplômé de l'École nationale des beaux-arts d'Alger et de l'école de Florence, en Italie. De 1985 à 2002, année de son décès, Kamel Nezzar a enseigné à l'École supérieure des beaux-arts d'Alger (peinture et gravure). Il avait, à son actif, un grand nombre d'expositions individuelles en Algérie et a participé à plusieurs manifestations artistiques aussi bien en Algérie qu'à l'étranger. La trilogie picturale de Kamel Nezzar lui a permis de «revenir» à sa ville natale et de «réaliser» son souhait, celui d'exposer ses œuvres à Constantine, affirme, émue, sa veuve.

Aïda F.

2^e Salon de la photo à Jijel

24 jeunes photographes exposent leurs œuvres

Vingt-quatre jeunes photographes venus de 16 wilayas du pays prennent part, jusqu'à aujourd'hui, au 2^e Salon de la photographie, dans le cadre de la célébration du mois du Patrimoine, a-t-on constaté lundi. Le musée Kotama de Jijel, qui a abrité le salon, n'a pas désempli de visiteurs, dont de très nombreux jeunes gens des deux

sexes, dès l'inauguration de la manifestation par les autorités locales initiée par la maison de la Culture Omar-Oussedik, en collaboration avec la direction de la Culture, cette exposition thématique se distingue par sa richesse, sa variété et la diversité des œuvres présentées par de jeunes photographes. Dans une allocution d'ouverture, le directeur de la

maison de la Culture, Youcef Brihi, a notamment situé «l'importance de la photographie en tant que moyen de mise en relief de la valeur du patrimoine national». Chaque participant a été convié à présenter quatre œuvres dont deux en relation directe avec le patrimoine islamique, en plus d'un portrait et une œuvre libre. Les wilayas représentées à ce forum iconographique sont Jijel, Sétif, Batna, Médéa, Tissemsilt, Skikda, Alger, Annaba, Béjaïa, Tizi Ouzou, M'sila, Ouargla, Oran, Mostaganem, Souk Ahras et Mila. Cette manifestation sera également ponctuée par l'organisation d'un atelier animé par un spécialiste du patrimoine et donnera lieu à une sortie sur le terrain qui permettra aux hôtes de la wilaya d'immortaliser les sites de la célèbre corniche jijelienne, à l'image des Grottes merveilleuses, de Ghar El Baz ou du grand Phare, pour ne citer que ceux-là. Rencontré dans le hall du musée, Mohamed Chérif Chenah, gérant d'un bureau d'études en architecture à Tissemsilt, et qui participe pour la première fois à ce genre de manifestations culturelles, a présenté des œuvres spé-

cifiques à sa région natale. Une fantasia dans la localité de Khemisti et un coucher du soleil se projetant sur le marabout à Sidi Rabah, à côté du portrait d'une dame centenaire (104 ans), Yemma Zohra, encore en vie à Tissemsilt, et un coucher du soleil sur un amandier, ont attiré de nombreux visiteurs, restés admiratifs devant ces œuvres. Outre la photo, cet architecte a aussi comme hobby le dessin au crayon et la sculpture sur bois, une passion qu'il a héritée directement de son père Benchida. Le sud du pays est représenté dans ce salon par le jeune Aïssa Litim, originaire du quartier de Beni Thour (Ouargla) dont l'équipe de football a remporté de fort belle manière la coupe d'Algérie le 1^{er} novembre 2000. Si «Dame coupe» ne figure pas sur ses œuvres, le lac d'Oum Errenb (20 km du chef-lieu de wilaya), connu pour la richesse de son avifaune, la Casbah et ses dédales, une vieille mosquée et le portrait d'une figure emblématique de cette région du sud du pays ont également suscité un vif intérêt auprès des visiteurs de ce salon du 8^e art.

Siim Y.

Incarnation de la génération des années 1960

Décès du chanteur français Richard Anthony

LE CHANTEUR français Richard Anthony, interprète du tube des années 1960 «J'entends siffler le train», est décédé dans la nuit de dimanche à lundi d'un cancer, à 77 ans, selon l'un de ses proches. Avec Johnny Hallyday et Sylvie Vartan, Richard Anthony, de son vrai nom Richard Betsch, incarnait la génération yéyé, revenue en grâce il y a quelques années. En 2011, le chanteur avait été élevé au rang d'Officier des Arts et Lettres, une distinction honorifique en France. Ballade entêtante et mélancolique, «J'entends siffler le train» est le slow de l'été 1962. Richard Anthony connaissait depuis l'enfance cet air du folklore américain, «Five Hundred Miles» que sa mère, anglaise, lui chantait souvent. En France, la chanson devient un succès énorme, inattendu pour un slow interprété par un chanteur célèbre plutôt pour des titres enlevés comme «Nouvelle Vague» ou «Let's Twist Again». Richard vend plus d'1,5 million de disques et s'achète une maison près de Saint-Tropez sur la Côte d'Azur. Richard Anthony était né au Caire le 13 janvier 1938 d'un père industriel du textile. Il avait ensuite grandi en Argentine puis en Grande-Bretagne avant de s'installer en France. APS

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 28 avril :
Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjai.

Aïda Gallery (Dély-Ibrahim)
Jusqu'au 25 avril :
Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid.

Institut culturel italien
Jusqu'au 25 avril :
Exposition de costumes italiens du XV^e au XIX^e siècles, par l'atelier Il Costumes de Rome.

Coup-franc direct



L'exemple de l'abnégation

Par Anouar M.

Si une équipe mérite les éloges de tout le monde, c'est sans doute le Mouloudia d'Alger qui a réussi une phase retour tonitruante après une phase aller complètement ratée qui l'avait amené à décrocher la dernière place du classement. Le Doyen des clubs algériens a su qu'il fallait compter sur soi et se donner à fond pour sortir de l'ornière et c'est ainsi qu'il s'est donné à fond pour réussir cet objectif. Les observateurs présentent le MCA comme l'équipe la plus régulière durant la phase retour avec un maximum de victoires à l'intérieur en plus de points ramenés de l'extérieur. Cela montre qu'une équipe peut se relancer quand elle veut et qu'il ne faut pas sombrer dans la fatalité après un parcours difficile. Le Mouloudia est l'exemple de celui qui provoque l'abnégation et le sérieux dans le travail étant donné qu'il revient de loin et réussit à s'en sortir après un début pratiquement catastrophique et ce en raison de l'instabilité qu'a connue l'effectif qui a été totalement chamboulé. Nos clubs devraient en tirer les leçons et ne pas baisser les bras car tout n'est pas aussi noir dans notre championnat, en témoigne aussi le parcours assez éloquent des représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique. A. M.

Italie

Taider retrouve la compétition

Le milieu international algérien Saphir Taider a retrouvé dimanche la compétition, lors de la réception de Torino (1-1), en match comptant pour la 31^e journée du championnat italien de football (Serie A). Le joueur algérien n'a pas été convoqué pour le dernier match de son équipe, sur le terrain de l'Atalanta Bergame (défaite 2-1) en raison d'une fracture au nez. Titularisé par l'entraîneur Di Francesco, Taider a joué 62 min, avant de céder sa place à son coéquipier Davide Blondini. A l'issue de ce match nul, Sassuolo grimpe provisoirement à la 12^e place avec 36 pts, alors que le Torino stagne à la 8^e loge avec 44 pts. Propriété de l'Inter Milan, qu'il a rejoint en 2013 en provenance de Bologne, Taider (23 ans)



a réussi cette saison à s'imposer dans le dispositif de Sassuolo. Il est convoité par le Torino en vue d'un éventuel recrutement l'été prochain. La direction de l'Inter Milan a fixé l'indemnité de transfert de Taider à 6 millions d'euros, selon la presse italienne.

Championnat d'Afrique 2015 de judo L'Algérie sera représentée par 17 athlètes

Le judo algérien sera représenté par 17 athlètes (9 messieurs et 8 dames) aux Championnats d'Afrique 2015, du 23 au 26 avril à Libreville (Gabon), a annoncé dimanche la Fédération algérienne de judo (FAJ). Il s'agit de Mohamed Rebbahli (-60 kg), Houd Zordani (-66 kg), Oussama Djeddi (-73 kg), Salim Grini (-81 kg), Abderrahmane Benamadi et Fékir Mewane (-90 kg), Lyès Bouyacoub (-100 kg), ainsi que Zouani Billel et Amine Mohamed-Tayeb chez les plus de 100 kg. Chez les dames, l'Algérie sera représentée par Hadjer Mesrem (-48 kg), Djazia Haddad et Meriem Moussa chez les moins de 52 kg, Ratiba Tariket (-57 kg), Imène Agouar et Souad Belakhel chez les moins de 63 kg, ainsi Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg). La DTN avait abordé le dernier stage au Centre de préparation des équipes nationales à Souidania (Ouest d'Alger) avec un large éventail de 48 athlètes (26 messieurs et 22 dames) à partir desquels elle a puisé cette liste réduite de 17 athlètes, qui représenteront les couleurs nationales à Libreville. Un choix assez évident, car ayant ciblé en grande partie les médaillés d'or aux précédents Championnats d'Afrique, à l'île Maurice, notamment, Agouar, Ouallal, Tariket et Asselah chez les dames, ainsi que l'unique médaillé d'or en individuel chez les messieurs, Lyès Bouyacoub, au moment où Oussama Djeddi, Benamadi et Mohamed-Tayeb (cat. open) s'étaient contentés de l'argent, en individuel. «Nous avons procédé de la sorte pour donner une chance à tout le monde et ne léser personne. Après avoir vu tous les athlètes à l'œuvre pendant deux semaines, nous avons arrêté la liste définitive, le 17 avril, ne retenant que les éléments qui étaient les plus en forme» a indiqué le DTN Samir Sebaâ.

Athlétisme/Marathon de Hanovre Aït Salem l'emporte

L'Algérienne Souad Aït Salem a remporté dimanche le marathon international de Hanovre (Allemagne) en 2 h 27 et 21 sec, succédant à elle-même, puisqu'elle est la tenante de ce titre, en 2h33/09. Aït Salem, pourtant «blessée» selon son entraîneur Abdellah Mahour-Bacha a quand même réussi «grâce à sa volonté et son courage» à s'imposer devant l'Ukrainienne Kotovska Olha (2h29/13) et la Sud-Africaine Makhanya Mapaseka (2h31/02). «Les choses s'étaient bien passées pour Aït Salem en début de course, mais au bout du 10^e km, elle a ressenti une douleur atroce au mollet, au point de songer à abandonner. Mais elle a réussi à surmonter cette douleur, pour aller au bout de la course et la remporter» a indiqué Mahour-Bacha. «Kotovska Olha et Makhanya Mapaseka étaient vraiment collées aux basques d'Aït Salem, qui a dû puiser au plus profond de ses réserves pour accélérer la cadence et prendre une certaine avance sur ses concurrentes» a encore précisé l'entraîneur de l'Algérienne, très contente après cette nouvelle victoire. Chez les messieurs, la victoire est revenue au Kenyan Jacob Cheshari Kirui en 2h09/32, suivi de l'Ethiopien Bekelê Chala Adugwa (2h09/42) et du Kenyan Kosgey Kiprugut (2h09/50). Ayant défendu avec brio son titre au marathon de Hanovre, Aït Salem va s'attaquer désormais aux minima des Championnats du monde de 5 000 et 10 000 m, prévus du 22 au 30 août prochain à Pékin (Chine), toujours selon son coach Mahour-Bacha, qui a annoncé également l'entrée en lice de son athlète sur le 3 000 m steeple.

Ligue des champions (1/8^{es} de finale-aller) Les représentants algériens prennent option



Le tenant du titre, l'ESS aurait pu l'emporter

Les trois représentants algériens lors de la plus prestigieuse des compétitions africaines, à savoir, la Ligue des champions d'Afrique, le tenant du titre, l'Entente de Sétif, le Mouloudia d'El Eulma et l'USM Alger se sont bien comportés lors de ces rencontres comptant pour les huitièmes de finale aller.

Par Anouar M.

ins, l'Entente est revenue avec un nul positif de son déplacement, pourtant périlleux à Casablanca, face à une des meilleures équipes africaines, le Raja Casablanca, sur le score de

(2/2). Les buts de l'ESS ont été inscrits par Mohamed Benyettou (45+2 et 66), ceux du Raja par Salhi (49) et Karouchy (74 s.p.). C'est là une excellente opération qu'effectue l'Aigle Noir et qui était pourtant amputé par sept joueurs qui n'ont pas pu faire le déplacement au Maroc en raison de blessures. L'Entente a pris donc une sérieuse option avant la manche retour qui aura lieu les 1^{er}, 2 ou 3 mai au stade 8-Mai 45 à Sétif. De son côté, le MC El Eulma a battu la formation tunisienne du CS Sfax sur la plus petite des marges (1/0). Un but de Derradja (27) a suffi aux gars de Babya pour l'emporter et entrevoir le match retour qui aura lieu entre les 1^{er}, 2 ou 3 mai à Sfax (Tunisie) avec plus d'espoir. Les Eulmis continuent de ce fait

de créer la surprise dans cette compétition à laquelle ils participent, pourtant, pour la première fois. Les poulains du Français Accorsi ne comptent pas s'arrêter là et souhaitent aller le plus loin possible. La formation de l'USM Alger, elle, l'a emporté sur le score de (2/1) au stade Omar-Hamadi d'Alger face à l'équipe guinéenne de l'AS Kaloum. Les buts ont été inscrits par Chafai (45+4), et Benmoussa (59), pour l'USMA, et Kabongo (51) pour l'ASK. Néanmoins, ce score peut paraître comme un score piège étant donné que les Guinéens ont inscrit un but à l'extérieur qui peut s'avérer précieux pour le match retour qui aura lieu les 1^{er}, 2 ou 3 mai probablement au Mali, en raison du virus Ebola qui sévit en Guinée. A. M.

Ligue 1/Match en retard de la 25^e journée L'ASO en appel face au MCO

L'ASO Chlef dispute cet après-midi un match décisif dans la course au maintien en Ligue 1 en recevant au stade Boumezrag de Chlef le MC Oran dans un derby de l'Ouest qui s'annonce disputé. Les Lions du Chéfil qui sont avant-derniers du championnat avec 28 points ambitionnent de l'emporter pour sortir de cette place et tenter d'amorcer le sauvetage.

Le match revêt une très grande importance pour les Chéfilifens qui ne jurent que par la victoire. Ainsi, le président a mis une forte prime pour tenter de remporter ce match et certains parlent de 15 millions de centimes qui

seront octroyés aux joueurs en cas de succès. Les gars du Chéfil ont conscience que leur sort sera scellé au cours de cette rencontre et ne veulent aucunement rater cette rencontre décisive, eux qui sont prêts à se battre pour arracher les trois points qui auront une importance capitale pour eux.

L'ASO récupérera quelques joueurs pour ce match, comme cela est le cas de Zaouche qui effectuera son retour lors de cette empoignade après avoir récupéré de la blessure dont il souffrait. Le joueur qui était rempoché au cours du match face au Club Africain est maintenant remis de

sa blessure au niveau des côtes et devrait être aligné par le coach, Benchouia, ce qui est une bonne chose pour l'équipe qui a besoin de tous ses joueurs pour ce match. Toutefois, les Chéfilifens devraient faire très attention à cette équipe du MCO qui se déplacera pour réaliser un résultat probant et se donnera certainement à fond, même si le stade Boumezrag ne lui réussit pas vraiment. Cela sera quand même une source de motivation pour les Hamroua qui souhaitent mettre fin au signe indien et l'emporter au cours de ce match.

Raouf F.

Classement des buteurs Djemaoui met la pression sur Derrardja et Boulemdaïs

L'attaquant de l'ASM Oran Antar Djemaoui est revenu à trois buts de l'actuel meilleur buteur du championnat professionnel de football de L1, Walid Derrardja (MCE Eulma), en marquant samedi sa dixième réalisation de la saison, à l'occasion de la 25^e journée.

Djemaoui a contribué à la victoire de son équipe face au RC Arbaâ (3-2). Avant cette journée, l'ancien attaquant de l'USM Blida, avait été l'auteur d'un doublé lors du match nul ramené par son équipe du terrain de l'USM El Harrach (3-3).



Djemaoui, recruté par les Oranais l'été dernier de l'AS Khroub (L.2), ravit ainsi la troisième à l'attaquant de l'USMH Mohamed Amine Abid qui partage la quatrième place en compagnie d'Oussama Derfelou (RC Arbaâ) avec 9 buts chacun. Les deux premières places restent toujours occupées par Walid Derrardja (13 buts) et Hamza Boulemdaïs du CSC (11 buts).

Le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 de la saison passée, était revenu au défunt attaquant de la JS Kabylie, le Camerounais Albert Ebossé qui avait inscrit 17 buts.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profils

Panorama d'un ghetto social à la lumière des inexorables évolutions historiques

Par Sid Ali Ouzerrouk

À se promener dans des quartiers dits «huppés» d'Alger, on mesure du premier coup d'œil la distance qui sépare ces espaces des autres lieux de vie algérois. Au-delà de leur centralité et l'attractivité qu'ils exercent sur une catégorie sociale assez précise, du moins en matière de pouvoir d'achat, ils constituent une sorte d'abcès de fixation d'une bonne partie des discours qui déplorent la fracture sociale et le délitement des valeurs, comme si cela était un phénomène inédit ou même récent. L'image de la société que ces espaces renvoient tient à une réalité économique et sociale tangible qui exprime bien la volonté de visibilité de catégories sociales qui rompt avec la tradition de réserve et de «pudeur» qui a pu caractériser les couches sociales privilégiées d'autres époques.

Les décentations sociales ont quelque chose d'inexorable et de terrible. La nature a horreur du vide mais quand elle reprend ses droits, elle le fait avec ce qu'il y a. Soit dans des espaces et avec des couches sociales qui sont en transition et dont ni les segmentations ni les enracinements ne sont encore totalement distincts. Encore faut-il que l'histoire ait retenu des cas où les évolutions se sont faites mécaniquement, dans une sorte d'évolution bien huilée et largement prévisible.

Les économistes marxistes parlent dans ce cas-là de développement inégal et combiné. Sacré concept, tant il explique bien un phénomène que les sociologues traitent d'une manière quelque peu expéditive en le liant plus à des effets qu'à des causes réelles. Dans la plupart des lectures qui sont faites, on invoque une dégradation de la famille due à l'urbanisation sauvage, une perte des valeurs et des autorités parentales et/ou sociales qui ont de tous temps structuré la société. Comme si on pouvait croire que les sociétés pouvaient demeurer éternelle-

ment stratifiées et figées dans des postures et des modes de représentation archaïques. Le fait est qu'elles évoluent, même si cette évolution combine des éléments de modernité les plus avancés et les archaïsmes les plus rétrogrades. De ce point de vue, il y a gros à dire sur notre société, sans toutefois que cela apparaisse comme une spécificité locale.

Le développement inégal, déjà étudié par Marx et Lénine, prend différentes formes combinées. En analysant la Russie tsariste, Trotsky notait un aspect combiné de son développement qui se traduisait par l'existence d'une interaction entre les formes les plus modernes du capitalisme avec les rapports de production les plus arriérés.

Le développement inégal et combiné ne s'observe pas uniquement dans l'économie, mais aussi dans la formation et l'évolution des classes sociales, dont les couches s'entremêlent au rythme du développement du capital et de la lutte pour l'hégémonie au sein du pouvoir dominant. La mondialisation actuelle rend les phénomènes encore plus visibles, bien plus qu'à l'époque où ces notions ont été développées. A cet effet, les jeunes et les attitudes qu'ils affichent dans les espaces où ce développement est le plus visible, ne semblent pas aussi schizophrènes qu'on peut bien le penser.

Le développement inégal et combiné, découlant des rapports économiques, se reflète également dans le rapport entre «l'identité» et la classe sociale et dans le syncrétisme des cultures où se combinent des coutumes et des croyances de formations sociales antérieures avec d'autres, généralement de caractère exogène. L'amalgame finira par prendre et on peut pleurer sur ce qu'il peut donner à l'avenir. Ce qui est sûr c'est que les appels à un retour des vieilles valeurs peut se révéler la pire des solutions et ce, au vu des résultats meurtriers à tous points de vue qu'elle a enregistrés.

S. A. O.

Vol à Boulimat

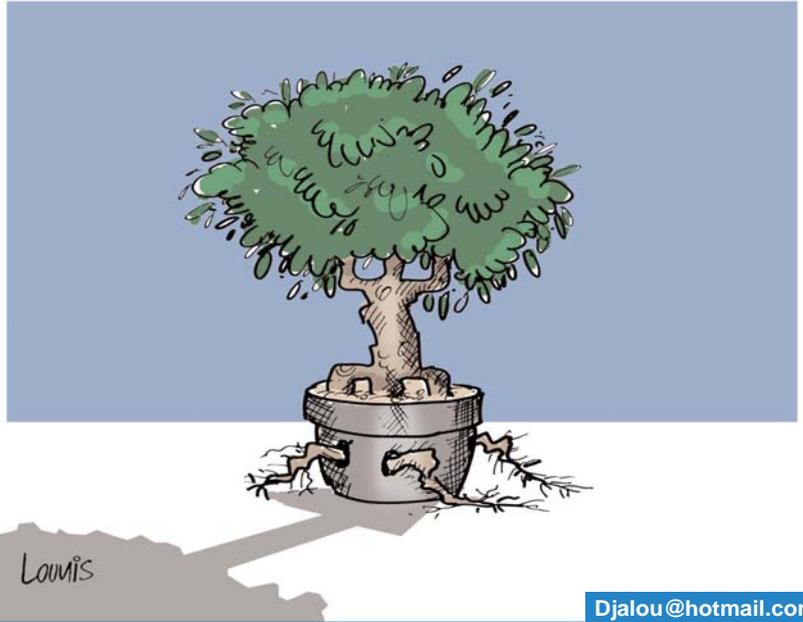
Les auteurs arrêtés au marché de Akbou

«L'AFFAIRE du vol qui a ciblé le domicile de N.H. 30 ans, à Boulimat dans la commune de Béjaïa a été résolue par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté de daïra d'Akbou» apprend-on de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. Les policiers ont découvert ces derniers jours les objets volés dont deux téléviseurs de marque «Condor» et Cristor et un réfrigérateur de marque «Condor» aussi chez un certain A.R. 43 ans habitant la ville d'Akbou qui les a exposés à la vente au marché de Bouyziène. Lequel a déclaré aux enquêteurs que ces objets ont été achetés chez deux individus dont il ignore l'identité. L'enquête enga-

gée par la police a donné lieu à d'autres éléments, notamment l'identification et l'arrestation des deux malfaiteurs qui étaient présents dans le marché ce jour-là pour vendre d'autres objets volés. «La police a découvert dans le coffre de leur voiture de marque Toyota, un arache-clous, un marteau, des gants, etc., qu'ils utilisent pour forcer les portes des demeures et commettre leur forfait», souligne-t-on. Présents devant le parquet d'Akbou, les deux individus ont été placés en détention provisoire et le troisième convoqué en audience pour vol, recel d'objets volés, etc..

H.C.

35 ÈME ANNIVERSAIRE DU PRINTEMPS BERBÈRE TAMAZIGHT TOUJOURS PAS LANGUE OFFICIELLE



Loumis

Djalou@hotmail.com

Transportant plus de 300 migrants

Nouveau naufrage d'un bateau en Méditerranée

■ Un bateau avec plus de 300 migrants à son bord a fait naufrage lundi en Méditerranée, a annoncé l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), faisant état d'au moins 20 morts.

Par Safy T.

«L'OIM à Rome vient de recevoir un appel demandant de l'aide d'un bateau dans les eaux internationales (...) La personne qui a appelé dit qu'il y a plus de 300 passagers sur son bateau et qu'il est en train de couler», a indiqué l'organisation internationale, basée à Genève. Au moins 20 personnes sont déjà mortes selon la même source. Trois

bateaux de migrants voguaient côte à côte en Méditerranée, a indiqué l'OIM sans préciser exactement dans quelles eaux ils se trouvaient. Les garde-côtes «n'ont pas les moyens de les secourir maintenant» car ils manquent de ressources en raison du naufrage du chalutier ce week-end au large de la Libye, mais ils «vont probablement essayer de rediriger des navires commerciaux» vers le lieu où le bateau est en train de couler,

selon l'OIM. Une opération pas facile car selon l'OIM, certains navires commerciaux «refusent de collaborer». Le bilan officiel d'un naufrage survenu dans la nuit de samedi à dimanche au large de la Libye est de 24 morts et 28 rescapés, mais il risque d'être beaucoup plus lourd, des survivants ayant fait état de la présence de quelque 700 personnes à bord du bateau.

S. T./APS

Isser

Les habitants de Ouanougha réclament l'eau

LES HABITANTS du village épars de Ouanougha dépendant de la commune d'Isser ont souffert. Les robinets sont à sec. Le projet de réseau d'alimentation en eau potable tarde toujours à se concrétiser malgré les promesses engagées par les élus locaux et les hauts responsables du secteur et

de la wilaya. Le village de Ouanougha, faut-il le signaler, figure parmi les plus importants de la commune d'Isser. Lequel englobe une population éparsée de 3 000 habitants. S'exprimant sur les ondes de la Radio locale, le président de l'Assemblée populaire communale d'Isser, Hamid Slimane, a indiqué qu'effectivement les familles qui résident au village de Ouanougha rencontrent d'énormes difficultés pour s'approvisionner en eau. Ces derniers s'approvisionnent en eau potable à partir des puits, des fontaines ou encore moins des citernes d'eau contre une somme de 600,00 DA. Pour le premier magistrat de la commune, les revendications des habitants figurent parmi les principales préoccupations. Lequel œuvre pour le développement de la localité et parvenir à satisfaire la population. «Néanmoins, cette revendication liée à l'eau est un

problème crucial qui dépasse la municipalité puisqu'il s'agit d'un programme sectoriel», expliqua le P/APC ajoutant que «le wali de Boumerdès a rassuré les habitants, lors de la visite dans la localité, que le problème de l'eau sera résolu dans le courant ou à la fin de l'année 2015». Selon lui, le village sera raccordé au réseau de l'eau potable à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Cap-Djinet. Hamid Slimane a ajouté que le même programme a été confirmé, dernièrement, par le directeur de l'hydraulique et des ressources en eau dans une réunion tenue à Boumerdès. Il est à rappeler qu'une enveloppe financière de 240 milliards de centimes a été allouée pour la réalisation des AEP destinée au raccordement à l'eau potable des régions enclavées et les villages épars de la wilaya.

A.Kichni

Boumerdès

Mort par noyade d'un enfant de 11 ans à Thénia

UN ENFANT âgé de 11 ans est mort par noyade, avant-hier aux environs de 15 heures, dans un étang à Thénia, a-t-on appris d'une source de la Protection civile. Selon des témoins, la victime jouait avec des enfants de son âge lorsqu'elle a trébuché avant de tomber dans un étang situé au quartier Mahran dans le village de Tizi Ouirine relevant territorialement de la commune de Thénia. Une brigade de sapeurs-pompiers de l'unité de Thénia s'est rendue sur les lieux du sinistre. La victime a été transportée à la morgue de l'hôpital de Thénia. Une enquête a été déclenchée par la gendarmerie qui s'est rendue sur les lieux du sinistre pour déterminer les causes exactes de l'accident.

A.K.